

# Du règlement scolaire à une réflexion globale sur la justice scolaire



# Justice scolaire

**« Même si cela n'est guère dans l'air du temps, être en mesure de dire « non » et de sanctionner la transgression est un élément essentiel de la responsabilité de tout éducateur. Il s'agit même d'un devoir d'état qui doit être pleinement assumé sous peine de faire des enfants et des jeunes les premières victimes de leur sentiment de toute-puissance.**

**La sanction ne saurait être une fin en soi ou un moyen de se débarrasser d'un problème. Elle s'inscrit au contraire dans une démarche éducative dont le but est de faire grandir les personnes. C'est cette éthique de la sanction que les conseils de discipline ont vocation à mettre en œuvre dans l'école catholique. »**

Eric DELABARRE

# Justice scolaire



- Tous les adultes de l'établissement sont les garants d'un cadre protecteur pour tous ... Pour respecter et faire respecter les règles.
- Chaque enfant/jeune doit se sentir protégé, en sécurité dans nos établissements.
- Présenter et expliciter les règles à tous
- Faire participer les élèves et les parents à l'élaboration des règles
- Le règlement ne doit pas être une liste d'interdits et de punitions
- Les sanctions sont réparatrices et permettent à l'élève de garder une bonne estime de lui-même.

# De la punition à la sanction

Punition	Sanction
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaction immédiate et émotionnelle à un comportement perçu comme une agression ou une faute</li> <li>- Induit soumission et/ou rébellion par peur des représailles ou par vengeance</li> <li>- Blesse, humilie, rabaisse, culpabilise</li> <li>- N'a pas de lien avec la transgression commise</li> <li>- Se fait dans un rapport de force dominant/dominé</li> <li>- Est souvent perçue comme une injustice</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Educative et réparatrice</li> <li>- Permet le pardon</li> <li>- Rappelle le cadre, la loi</li> <li>- Est aussi bien positive que négative</li> <li>- Place l'enfant ou le jeune dans sa responsabilité</li> <li>- Une autorité qui confronte l'enfant à la réalité qui l'entoure.</li> <li>- Conséquence naturelle à la faute commise ou en lien avec la transgression</li> <li>- Peut venir des acteurs eux-même.</li> </ul>

# De la punition à la sanction

“ L'objectif pour le pédagogue est-il d'aider l'enfant à intégrer la loi et à savoir se conduire ou d'avoir la paix en le disciplinant ? *Autonomie ou docilité* ? ”

Elisabeth Maheu - Sanctionner sans punir

# Garantir le cadre en posant des contraintes

- L'objectif n'est pas de blesser, ni d'humilier
- Poser un acte ici et maintenant
- Sanctionner un acte de transgression, pas condamner une personne
  
- En 3 contraintes :
  - Obligation de réparation
  - Conséquence qui rappelle la règle
  - Mettre des mots sur les intentions, les malaises, les besoins non satisfaits qui ont entraîné ce comportement

# La transgression est nécessaire

- Besoin de transgresser
- Besoin de s'opposer
  - Pour grandir

# Le cadre garantit la liberté

***« La liberté, c'est le droit de faire tout ce que les lois permettent »***

Montesquieu

1. La loi
2. Le règlement de l'établissement
3. La charte de vie de la classe
4. Les consignes

# D'un règlement d'établissement et des chartes de vie de classe

- A construire en équipe
- Avec l'ensemble de la communauté éducative
- Avec les élèves : construire les chartes sur la modalité :  
« Pour bien vivre ensemble et bien apprendre dans la classe cette année, nous avons besoin de ... »

# Critères d'efficacité d'une sanction (source Elisabeth MAHEU, sanctionner sans punir)

- La ou les victimes :
  - La transgression a été nommée
  - La victime se sent reconnue
  - Elle a obtenu réparation
  - Elle n'a pas d'idée de vengeance
  - Le lien est rétabli ou amélioré
- La règle :
  - Compréhension de son sens
  - Amélioration de la règle
  - Le garant est réhabilité dans son autorité

# Critères d'efficacité de la sanction

- Le sanctionné :
  - A pris conscience de l'acte / du dommage / de la règle
  - A un sentiment de « justesse » de la sanction
  - A intégré la règle (non récidive)
  - Est reconnu comme une personne distincte de son acte
  - A cherché ou proposé des solutions
  - La sanction l'apaise
  - Le lien est rétabli, amélioré
- Le groupe :
  - A pris conscience de l'acte / du dommage / de la règle
  - A un sentiment de « justesse » de la sanction
  - Est responsabilisé, garant de la règle
  - A cherché ou proposé des solutions
  - Réintègre le contrevenant